

## *Cérémonie laïque et apéritif de mariage*

Location	La location des lieux coûte CHF 1000.- (CHF 600 si moins de 3 heures). Elle comprend la mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"><li>- du parking, jardin, terrasse</li><li>- et nettoyage des sanitaires</li><li>- des chaises et/ou bancs de cérémonie</li><li>- d'une arche, table pour le cérémonant</li><li>- du beamer, écran, sono</li><li>- frais de dossier</li></ul>
Emplacement	En cas de beau temps, la cérémonie peut se faire à l'extérieur dans le parc, en cas de pluie elle peut se faire sous nos parasols ou dans nos salles. Idem pour l'apéritif.
Boissons	Nous sommes vigneron et vous proposons en exclusivité nos propres vins. Les boissons sont comptées à la consommation selon notre liste de prix sur notre site web. Nous n'offrons pas la possibilité d'amener vos boissons moyennant un droit de bouchon.
Nourriture	Nous proposons 3 forfaits différents de Fr. 12.- à 20.- par personne selon nos offres sur notre site web.
Capacité	Minimum 80 personnes, maximum 250 personnes
Personnel	à l'heure selon devis

## *Repas de mariage*

Location	La location des lieux coûte CHF 1000.- (comprise si vous faites déjà la cérémonie et l'apéritif chez nous). Elle comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>- mise à disposition du parking, jardin, terrasse</li><li>- mise à disposition et nettoyage des sanitaires</li><li>- mise à disposition et nettoyage des salles, chaises et tables</li><li>- mise à disposition du beamer, écran, sono, wifi</li><li>- frais de dossier</li></ul>
Emplacement	En intérieur dans nos salles. Capacité : 56 personnes dans l'une et 45 dans l'autre. En cas de beau temps, de mai à septembre, le repas peut se faire à l'extérieur sous les parasols., capacité 100 personnes
Horaire	fermeture à 1h00 du matin
Capacité	Minimum 50 personnes, maximum 100 personnes.
Traiteur	Traiteur exclusif : Famille Reichenbach à Aigle

## *Ce qu'il faut savoir...*

Décoration	Toute décoration (confettis à lancer sur les mariés, fleurs, bougies...) doit être discutée au préalable. Les lâchers de ballons et feux d'artifice ne sont pas autorisés.
Musique	La diffusion de musique est possible jusqu'à 22 heures en extérieur et minuit à l'intérieur. Elle doit être annoncée au préalable. L'Abbaye de Salaz peut imposer une baisse du volume sonore si elle le juge trop élevé.
Mobilité	Le parc et les salles se trouvent sur un même niveau. L'accès aux WC se fait par 6 larges marches d'escaliers.
Parking	Une grande place située entre les deux hangars de l'exploitation de l'Abbaye de Salaz est à disposition.
Paiement	Les coordonnées des mariés ainsi que le montant de la location sont demandées pour valider la réservation. Le paiement de l'apéritif et/ou du repas se fait sur facture à 30 jours.